



SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

ET DES SERVICES DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER ET DU PREMIER MINISTRE

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - ☎ : 01.53.18.72.94

www.centrale-finances-cgt.fr

syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

ACTION SOCIALE :

Budget rabaissé de 20 millions d'euros : c'est inacceptable

Pour la CGT, l'action sociale doit répondre aux besoins sociaux en terme de logement, restauration, aide à la garde petite enfance, culture, loisirs, vacances et apporter une solution aux difficultés des agents confrontés aux accidents de la vie.

Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage et contribuer à améliorer les conditions de vie du personnel.

Un tel objectif ne peut être atteint qu'avec une augmentation substantielle des moyens humains et financiers dévolus à l'action sociale.

L'annonce de la réduction de 20 millions d'euros sur le budget « Action Sociale » est inacceptable.

Dans l'unité syndicale, les organisations syndicales ont refusé de tenir la réunion du Comité Interministériel d'Action Sociale du 4 juillet

Voir communiqué commun ci-dessous.



Communiqué

Braquage sur l'action sociale des agents de l'Etat

Après un premier coup de lame en 2013, l'annonce de la réduction drastique de 20 millions d'euros sur le budget de l'action sociale pour 2014, est inacceptable.

Inédit, le gouvernement prend le parti d'accentuer la dégradation des conditions de vie de ses agents en leur ôtant des prestations sociales.

Contrairement aux idées trop souvent véhiculées, les agents de la fonction publique comme les salariés du privé subissent une baisse importante de leur pouvoir d'achat.

Toutes les catégories professionnelles sont touchées, le niveau de recrutement pour être cadre dans la fonction publique de l'Etat est seulement à 12% au dessus du SMIC et la grande majorité des personnels en bas de la grille est recrutée à un niveau de rémunération inférieur à celui-ci.

Les organisations syndicales dans l'unité la plus totale condamnent et refusent ces mesures.

Elles ont donc différé la tenue de la réunion du Comité Interministériel d'Action Sociale du 4 juillet

Elles exigent du Premier Ministre et du Ministre du Budget qu'ils revoient l'enveloppe des crédits prévus pour 2014 à la hauteur des besoins des agents.

Paris, le 5 juillet 2013